

## *COMPTE RENDU*

# Assemblée Générale du 9 septembre 2021 à THEYS

### **Nombre de participants :**

89 personnes à l'émargement, 75 votants et pouvoirs.

Le 9 septembre 2021 à 9 h 15 les membres de la Fédération des Alpagnes de l'Isère se sont réunis à la Halle des Sports de Theys, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président Denis Rebreyend.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Denis Rebreyend, président de l'Association et président de la Commission Améliorations Pastorales. Il était assisté des membres du Bureau suivants, depuis la salle ou la tribune :

- Pierre Nicolas, vice-président, et président de la Commission Technique,
- Florent Salvi, trésorier, et président de la Commission sur le Devenir des structures pastorales,
- Roland Bouvier, président de la Commission Ovine,
- Maurice Bally.

Mme Emmanuelle Ortuno, commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était excusée.

**Plus d'un tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.**

L'ordre du jour des résolutions a été rappelé par le Président :

- Approbation du rapport moral et du rapport d'activité
- Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Il a été fait lecture des différents rapports et le Président a mis aux voix les résolutions, conformément à l'ordre du jour.

## Résolutions à l'ordre du jour

*APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITE*

*APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
ECOULE, DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES,  
ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES*

**FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE**  
**RELEVÉ DES DÉCISIONS**  
**Assemblée Générale du 9 septembre 2021**  
**à THEYS**

***APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ***

*Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

***APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
ÉCOULÉ, DES RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES,  
ET APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES***

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de 33.340 € et un total de bilan de 437.773 €.*

*Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.*

*Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

*Proposition d'affectation du résultat excédentaire de 33.340 €.*

*L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat au fonds associatif.*

*Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

\*\*\*\*\*

Denis Rebreyend clôt l'Assemblée Générale statutaire à 13 h 00.

Elle est suivie d'un repas offert par la Communauté de Communes du Grésivaudan.

\*\*\*\*\*